



*Une politique familiale municipale (PFM), c'est le véhicule qui démontre concrètement la **volonté politique d'agir en faveur des familles, des plus jeunes aux personnes âgées, tout en favorisant la pérennité de l'action.***

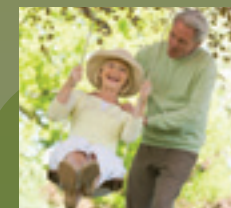
Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et des Aînés pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Saviez-vous qu'une municipalité ou MRC qui s'engage dans la démarche *Municipalité amie des aînés* a la possibilité d'obtenir un soutien financier additionnel si elle élabore ou met à jour sa politique familiale municipale?

Saviez-vous qu'il existe une banque de données répertoriant 2000 mesures provenant de 168 PFM sur le site Internet du Carrefour?

Pour plus d'information

5525, avenue Auteuil, bureau 103
Brossard (Québec) J4Z 1M3
Téléphone: (450) 466-9777 • Télécopie: (450) 466-6838
Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca



**une politique,
familiale
municipale,
c'est
quoi?**



Pourquoi élaborer une politique familiale municipale dans sa communauté?

Parce qu'une PFM permet de...

- › rassembler dans un seul et même document l'ensemble des initiatives « famille » et de les présenter par champ d'intervention;
- › favoriser l'ajout d'une démarche *Municipalité amie des aînés* qui permet de répondre aux besoins spécifiques des aînés tout en développant une vision intégrée des interventions auprès de la population;
- › faciliter le suivi de l'évolution et le développement des actions « famille »;
- › fournir un outil qui génère la concertation et le partenariat;
- › accentuer les solidarités intergénérationnelles et le sentiment d'appartenance;
- › apporter un cadre de référence aux décideurs municipaux;
- › éviter la multiplication de politiques par sa dimension multisectorielle;
- › encourager le maintien des familles et des aînés dans la communauté et d'amener d'autres familles à venir s'y établir;
- › alimenter la réflexion sur l'importance de contribuer aux réalités actuelles des familles, comme la conciliation famille/travail/études, le développement durable et social, l'accueil des immigrants et des nouveaux venus, les saines habitudes de vie et le soutien aux personnes aînées;
- › inciter la venue d'entreprises soucieuses de la qualité de vie de ses parents travailleurs;
- › susciter l'implication des partenaires municipaux (monde scolaire, santé et services sociaux, organismes communautaires, petite enfance, jeunes, regroupement d'aînés, entreprises, développement économique, etc.);
- › favoriser l'échange entre les municipalités au sein de la MRC;
- › orienter les actions et les communications de façon à contribuer à la vitalité des milieux de vie;
- › améliorer les conditions de vie des aînés en leur permettant de vieillir tout en restant actifs.